



14ème législature

Question N° : 4058	De M. Jean Grellier (Socialiste, républicain et citoyen - Deux-Sèvres)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique > impôts et taxes	Tête d'analyse > crédit d'impôt recherche	Analyse > taux. réforme.
Question publiée au JO le : 11/09/2012 Question retirée le : 25/06/2013 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Jean Grellier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la possibilité d'abaisser le taux du crédit impôt recherche de 30 % à 20 %. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si cette baisse est envisagée dans l'élaboration de la prochaine loi de finances pour 2013.